

Critères du TDAH selon le DSM

(Présentation par le Dr Marc-Antoine Crocq des critères comparés du DSMIV et du DSM V)

A) Un mode persistant d'inattention et/ou d'hyperactivité-impulsivité qui interfère avec le fonctionnement ou le développement, caractérisé par (1) et/ou (2)

(1) Inattention. Six ou plus des symptômes suivants persistent depuis au moins 6 mois, à un degré qui ne correspond pas au niveau de développement et qui a un retentissement négatif direct sur les activités sociales, scolaires/professionnelles

≥ 6 critères

Inattention

DSM-IV	DSM-5
a. Souvent, ne parvient pas à prêter attention aux détails, ou fait des fautes d'étourderie dans les devoirs scolaires, le travail ou d'autres activités	a. Souvent, ne parvient pas à prêter attention aux détails, ou fait des fautes d'étourderie dans les devoirs scolaires, le travail ou d'autres activités (<u>p. ex., néglige ou ne remarque pas des détails, travail imprécis</u>)
b. A souvent du mal à soutenir son attention au travail ou dans les jeux	b. A souvent du mal à soutenir son attention au travail ou dans les jeux (<u>p. ex., a du mal à rester concentré dans des conférences, des conversations, ou la lecture de longs textes</u>)
c. Semble souvent ne pas écouter quand on lui parle personnellement	c. Semble souvent ne pas écouter quand on lui parle personnellement (<u>p. ex., semble avoir l'esprit ailleurs, même en l'absence d'une source de distraction évidente</u>)

© Marc-Antoine Crocq 2020

X

Inattention

DSM-IV	DSM-5
d. Souvent, ne se conforme pas aux consignes et ne parvient pas à mener à terme ses devoirs scolaires, ses tâches domestiques ou ses obligations professionnelles (cela n'est pas dû à un comportement d'opposition, ni à une incapacité à comprendre les consignes)	d. Souvent, ne se conforme pas aux consignes et ne parvient pas à mener à terme ses devoirs scolaires, ses tâches domestiques ou ses obligations professionnelles (<u>p. ex., commence des tâches mais se déconcentre vite et est facilement distrait</u>)
e. A souvent du mal à organiser ses travaux ou ses activités	e. A souvent du mal à organiser ses travaux ou ses activités (<u>p. ex., difficulté à gérer des tâches comportant plusieurs étapes ; difficulté à garder ses affaires et ses documents en ordre ; travail brouillon, désordonné ; mauvaise gestion du temps ; incapacité de respecter les délais</u>)
f. Souvent, évite, a en aversion, ou fait à contrecœur les tâches qui nécessitent un effort mental soutenu (comme le travail scolaire ou les devoirs à la maison)	f. Souvent, évite, a en aversion, ou fait à contrecœur les tâches qui nécessitent un effort mental soutenu (<u>p. ex., le travail scolaire ou les devoirs à la maison ; chez les grands adolescents et les adultes, préparer un rapport, remplir des formulaires, analyser de longs articles</u>)

© Marc-Antoine Crocq 2020

X

Inattention

DSM-IV	DSM-5
g. Perd souvent les objets nécessaires à son travail ou à ses activités (p. ex., jouets, cahiers de devoirs, crayons, livres ou outils)	g. Perd souvent les objets nécessaires à son travail ou à ses activités (p. ex., matériel scolaire, crayons, livres, outils, portefeuille, clés, documents, lunettes, téléphone mobile)
h. Souvent, se laisse distraire par des stimuli externes	h. Souvent, se laisse distraire par des stimuli externes (chez les grands adolescents et les adultes, il peut s'agir de pensées sans rapport)
i. A des oublis fréquents dans la vie quotidienne.	i. A des oublis fréquents dans la vie quotidienne (p. ex., corvées et courses ; chez les grands adolescents et les adultes, rappeler des personnes au téléphone, payer des factures, honorer des rendez-vous)

(2) Hyperactivité et impulsivité : six ou plus des symptômes suivants persistent depuis au moins 6 mois, à un degré qui ne correspond pas au niveau de développement et qui a un retentissement négatif direct sur les activités sociales, scolaires/professionnelles.

NB : Les symptômes ne sont pas seulement la manifestation d'un comportement opposant, provocateur ou hostile, ou de l'incapacité de comprendre les tâches ou les instructions. Chez les grands adolescents et les adultes (17 ans ou plus), au moins cinq symptômes sont requis.

Hyperactivité

DSM-IV	DSM-5
a. Remue souvent les mains ou les pieds, ou se remue sur son siège	a. Remue souvent les mains ou les pieds, ou se remue sur son siège
b. Se lève souvent en classe ou dans d'autres situations où il est supposé rester assis	b. Se lève souvent en classe ou dans d'autres situations où il est supposé rester assis (p. ex., quitte sa place en classe, au bureau ou dans un autre lieu de travail, ou dans une autre situation où il est censé rester en place)
c. Souvent, court ou grimpe partout, dans des situations où cela est inapproprié (chez les adolescents ou les adultes, ce symptôme peut se limiter à un sentiment subjectif d'impatience motrice)	c. Souvent, court ou grimpe partout, dans des situations où cela est inapproprié (note : chez les adolescents ou les adultes cela peut se limiter à un sentiment d'impatience motrice)

Hyperactivité

DSM-IV	DSM-5
d. A souvent du mal à se tenir tranquille dans les jeux ou les activités de loisir	d. Est souvent <u>incapable</u> de se tenir tranquille dans les jeux ou les activités de loisir
e. Est souvent « sur la brèche » ou agit souvent comme s’il était « monté sur ressorts »	e. Est souvent « sur la brèche » ou agit souvent comme s’il était « monté sur ressorts » (p. ex., <u>n’aime pas ou ne peut pas rester tranquille pendant un temps prolongé, comme au restaurant ou dans une réunion ; peut être perçu par les autres comme impatient ou difficile à suivre</u>)
f. Parle souvent trop	f. Parle souvent trop

© Marc-Antoine Crocq 2020

X

Impulsivité

DSM-IV	DSM-5
g. Laisse souvent échapper la réponse à une question qui n’est pas encore entièrement posée	g. Laisse souvent échapper la réponse à une question qui n’est pas encore entièrement posée (p. ex., <u>termine les phrases des autres ; ne peut pas attendre son tour dans une conversation</u>)
h. A souvent du mal à attendre son tour	h. A souvent du mal à attendre son tour (p. ex., <u>dans une queue</u>)
i. Interrompt souvent les autres ou impose sa présence (p. ex., fait irruption dans les conversations ou dans les jeux)	i. Interrompt souvent les autres ou impose sa présence (p. ex., fait irruption dans les conversations, les jeux ou les activités ; <u>peut se mettre à utiliser les affaires des autres sans le demander ni en recevoir la permission ; chez les adolescents ou les adultes, peut faire irruption dans les activités des autres ou s’en charger</u>)

© Marc-Antoine Crocq 2020

X

Conditions et critères d'exclusion

DSM-IV	DSM-5
B. Certains symptômes présents avant l'âge de 7 ans.	B. Plusieurs symptômes présents avant l'âge de <u>12 ans</u> .
C. Présent dans au moins deux contextes différents (maison, école, travail ; avec des amis ou de la famille, dans d'autres activités)	
D. Interfère avec le fonctionnement social, scolaire ou professionnel	
E. En plus des critères d'exclusion du DSM-5, le DSM-IV interdisait le diagnostic du TDAH si un trouble du spectre de l'autisme (« trouble envahissant du développement ») était présent.	E. Ne survient pas exclusivement au cours d'une schizophrénie ou d'un autre trouble psychotique ; pas mieux expliqué par un autre trouble mental (thymique, anxieux, dissociatif, personnalité, intoxication/sevrage avec une substance).